

Document disponible sur l'Observatoire en économie sociale et en développement
régional

<http://www.uqo.ca/observer/>

Commerce équitable , économie sociale et mondialisation

Louis Favreau

Note sur l'auteur :

Louis Favreau est sociologue et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est également chercheur au Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie, l'entreprise et les syndicats (CRISES) et dans une Alliance de recherche Universités-Communautés (ARUC) en économie sociale.

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)



Série Conférences no. 9

ISBN : 2-89251-164-X

Université du Québec en Outaouais

TABLE DES MATIÈRES

1. Commerce équitable : une innovation dans la coopération entre le Nord et le Sud.....	3
2. Commerce équitable et économie sociale : une convergence historique et actuelle	4
3. Commerce équitable, économie sociale et mondialisation	8
4. La nouvelle économie sociale dans les pays du Nord.	9
5. Une première conceptualisation de l'économie sociale à partir de l'expérience des pays du Nord.....	11
6. La nouvelle économie sociale dans les pays du Sud : une nouvelle contribution.....	12
7. Économie sociale et solidarité internationale: l'économie sociale, un concept fédérateur.....	13
8. L'économie sociale québécoise, une composante de l'“autre mondialisation”?	14
Repères bibliographiques	17
Sites en économie sociale et en développement local	19

1. Commerce équitable : une innovation dans la coopération entre le Nord et le Sud

Le commerce équitable est sans doute l'une des voies les plus prometteuses de la solidarité internationale. Comme le disait un leader africain d'une ONG : "Avec l'argent gagné grâce au commerce, vous pouvez acheter ce que vous voulez. Mais lorsqu'il s'agit de personnes qui vous aident, c'est plus difficile de poser vos exigences" (cité par Barratt Brown et Adam, 1999 : 117). Le commerce équitable diffère ainsi qualitativement des formes traditionnelles de la coopération internationale entre le Nord et le Sud. De plus le commerce équitable illustre fort bien la triple dimension du développement et des échanges Nord-Sud aujourd'hui : économique, sociale et environnementale.

- 1) La **dimension économique** : de petits producteurs de matières premières (café, cacao, miel, thé...) du Sud vendent leurs produits à des pays du Nord à un prix équitable. Ils sont aujourd'hui 800 000 producteurs à vivre de ces échanges équitables en écoulant leurs marchandises par l'intermédiaire de centaines de magasins au Nord (plus de 2 500 en Europe).
- 2) La **dimension sociale** : les entreprises de ces petits producteurs (généralement des associations ou des coopératives) sont généralement tenues de respecter les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en matière de normes de travail et de normes environnementales. Elles font également en sorte de consacrer une partie de leurs profits à des projets de développement (écoles, routes...) tandis que les associations et magasins du Nord, en contrepartie, s'engagent à fournir les conditions d'un échange équitable : achat direct pour éviter le plus d'intermédiaires possible; fixation d'un prix minimum afin d'éviter la fluctuation des cours; recours à des pré-financements pour soutenir les entreprises avant les récoltes évitant ainsi le recours à des crédits exorbitants (pré-financements généralement issus de fonds de placement éthiques ou de banques solidaires); relation commerciale inscrite dans la durée¹.
- 3) La **dimension environnementale** : cultures mixtes, utilisation du compost naturel (non-utilisation d'insecticides et d'herbicides) et orientation vers une certification "organique " constituent des coordonnées de base provenant à l'origine des associations écologiques du Nord qui ont initié dans les années 60 ce type de commerce (aux Pays-Bas d'abord, puis en Belgique, en Allemagne, en Suisse, au Royaume-Uni, au Canada...).

¹ Les informations sur le commerce équitable sont encore très rares, les recherches en économie sociale sur ce sujet ne font qu'émerger. De là tout l'intérêt du présent colloque. On peut néanmoins puiser des données et des réflexions préliminaires sur la question dans le texte de Barrat Brown et Adam dans Defourny, Develtere et Fonteneau (1999) et dans les récents travaux de la Chaire *Économie et Humanisme* de l'UQAM.

Certes le commerce équitable est pour l'instant négligeable au plan strictement économique (en terme de pourcentage du commerce international, les chiffres sont dérisoires soit, par exemple, 0,1 % du commerce européen avec les pays du Sud. **Mais ces chiffres sont trompeurs** : ce type de commerce modifie en effet en profondeur le développement de communautés locales qui y trouvent des emplois stables et décents, des filières internationales (Sud/Sud ou Nord/Sud) de développement (le commerce équitable est en croissance constante depuis une dizaine d'années) et des entreprises qui associent les populations locales (coopératives de producteurs, coopératives de mise en marché, etc...). C'est le cas par exemple des entreprises de cacao de Kuapa Kokoo au Ghana ou de certaines régions paysannes des Andes (Équateur, Pérou, Bolivie, Colombie) avec le Réseau latino américain de commercialisation communautaire (RELACC)².

Au Québec et au Canada, le commerce équitable est en plein essor. Inspirées par la stratégie européenne, notamment celle de la Suisse, de l'Allemagne et des Pays-Bas, les ONGD telle qu'Équiterre, OXFAM-Québec ou Plan Nagua cherchent à sortir d'une stratégie de commerce trop parallèle au bénéfice d'une pénétration des supermarchés, de la mise à contribution des grandes organisations (syndicales et coopératives) et des gouvernements (percée au parlement d'Ottawa à l'automne 1999 grâce au Bloc Québécois).

Mais les initiatives de commerce équitable ici et ailleurs ne sont pas seules, ni dans le temps ni dans l'espace. Elles ont une **filiation historique** et elles font **partie d'un ensemble beaucoup plus vaste**. Dans le temps comme dans l'espace, elles sont partie prenante de **l'économie sociale**.

2. Commerce équitable et économie sociale : une convergence historique et actuelle

Comme le dit avec justesse l'historien français de l'économie sociale André Gueslin (1998), les Pionniers de Rochdale, fondateurs du mouvement coopératif britannique, ont pour nom *Les Équitables Pionniers de Rochdale*. Ce n'est pas un hasard. Cette première coopérative, fondée en 1844, en banlieue de Manchester, ville par excellence de la grande industrie textile du XIX^e siècle, avait pour conviction que le commerce était aux mains d'"intermédiaires parasites" disaient la trentaine d'ouvriers qui en étaient

² Ortiz et Munoz, 1998 et RITIMO et SOLAGRAL (1998) p.119 à 121.

membres³. On sait que les principes fondateurs du mouvement coopératif qui ont émergé à Rochdale ont

fait le tour du monde et font encore l'objet périodique de débats au sein de l'Alliance coopérative internationale (ACI).

Que cette composante coopérative se soit aujourd'hui fortement instituée est relativement connu. Le commerce équitable serait plutôt tenté de frayer avec une autre Alliance, l'Alliance pour un monde pluriel et solidaire (Alliance, 1997). Peu importe ! Il convient surtout de dire qu'hier c'est le mouvement ouvrier qui a mis sur pied les premières initiatives de commerce équitable et qu'aujourd'hui, ce sont encore des mouvements sociaux à qui nous devons ce renouveau. Car il y a renouveau généralisé non seulement du commerce équitable mais de l'ensemble de cette économie dite sociale, renouveau qu'on retrouve aussi bien au Sud qu'au Nord.

En effet partout dans le monde aujourd'hui, **des expériences inédites d'économie sociale** ont surgi. Que l'on pense, pour ne mentionner que les plus connues dans les pays du Sud, à la "Grameen Bank" (Bangladesh) qui a développé un système de micro-financement pour venir en aide aux familles les plus démunies (petits prêts pour le démarrage de micro-entreprises), aux cuisines collectives latino-américaines ou aux tontines africaines; que l'on pense, dans les pays du Nord, aux services de proximité et aux Régies de quartier (France), aux coopératives sociales (Italie), aux coopératives de travail associé et aux sociétés anonymes de travail en Espagne, aux agences de développement communautaire (CDC) aux États-Unis et au Canada ou aux entreprises d'insertion et aux corporations de développement économique communautaire (CDÉC) québécoises sans compter les organisations de coopérations internationale (OCI). Que l'on pense également aux Rencontres internationales d'économie sociale et solidaire comme celle de Lima (en 1997), celle de Québec (en 2001) et celle qui est prévue à Dakar en 2005 dans le prolongement des deux précédentes (Favreau, Lachapelle et Lemay, 2003).

Partout dans le monde, des initiatives sont en voie de renouveler ce qu'on a qualifié traditionnellement (du moins dans les pays du Nord) d'**économie sociale**⁴, concept "parapluie" rassemblant le monde des coopératives, des mutuelles et des associations. Cet ensemble d'initiatives, dont plusieurs ont émergées il y a quelques 150 ans grâce au mouvement ouvrier, sont apparues ou ont réémergé pour répondre à l'offensive capitaliste sur trois registres : d'abord celui des impératifs socio-économiques (besoins de stricte nécessité), ensuite celui des impératifs socioculturels (besoins d'identité) et, enfin, celui des impératifs sociopolitiques (aspirations à la démocratie et à des sociétés équitables).

Partout dans le monde, ces initiatives éprouvent, bien évidemment, des **difficultés** souvent **similaires** d'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre que l'on pourrait résumer de la façon suivante:

- 1) d'abord la difficulté de maintenir la dynamique participative initiale. Concevoir que les personnes qui travaillent dans une entreprise sont des associés ne va pas de soi. Historiquement, certaines de ces entreprises ont échoué mais d'autres ont remarquablement réussi (l'expérience de Mondragon au Pays basque en Espagne en témoigne). Mais cette association, cette participation dans l'entreprise n'est jamais acquise. C'est un construit social.
- 2) ensuite, pour les initiatives issues du monde associatif (organisations communautaires, groupes de femmes, groupes écologiques ou groupes de jeunes), il apparaît difficile de développer une culture d'entreprise rendue nécessaire par la présence, règle générale, au moins partiellement, d'activités sur le marché alors qu'elles ont longtemps baigné dans une culture de financement public (de l'État national ou de l'aide internationale);
- 3) la difficulté de définir leur horizon propre en étant "coincées" d'une part entre l'entreprise privée qui a ses règles et sa logique tout en opérant sur le même marché et, d'autre part, les États qui se sentent souvent menacés par ces initiatives car, sur certains terrains, ces initiatives sont mieux positionnées pour occuper la place;
- 4) enfin, la difficulté de faire reconnaître par les pouvoirs publics nationaux ou par les organisations internationales l'importance et la pertinence de logiques transversales là où le fond de l'air a depuis longtemps été celui de logiques sectorielles et de programmes compartimentés et ciblés.

Difficultés certes, parfois utilisées par certains pour se débarrasser d'une notion trop encombrante. Mais partout dans le monde, après l'éclipse des Trente glorieuses, est réapparue cette notion et un ensemble relativement nouveau de pratiques qui peuvent se regrouper sous cette notion. Des recherches et des débats sur l'économie sociale et solidaire se font jour, au Sud comme au Nord, que ce soit pour insister sur son potentiel et son internationalisation (D'Orfeuill, 2002 ; Ortiz et Munoz, 1998; Petrella, 1997; Rifkin, 1995); pour chiffrer son importance dans le Sud comme dans le Nord (Salamon et Anheir, 1998); pour la situer dans un cadre plus large à côté d'un revenu minimum garanti pour tous (Ferry, 1995), d'un partage du travail (Lipietz, 1996) ou d'une économie plus plurielle (Aznar et alii, 1997); pour signaler son renouvellement au Nord (Defourny, Favreau et Laville, 1998); pour signaler son émergence au Sud (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999; Ortiz, 1994) et l'importance des mouvements et/ou des ONG qui lui donnent naissance (Develtere, 1998; Assogba, 1997); pour signaler ses rapports complexes avec les pouvoirs publics et sa contribution au refaçonnage d'un État social (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001).

3. Commerce équitable, économie sociale et mondialisation

La mondialisation telle que proposée par le néolibéralisme n'est pas la seule possible. Si la Banque mondiale et le FMI encouragent systématiquement la régulation quasi exclusive par le marché, il existe toutefois des contre-tendances telles que: 1) la montée d'une société civile mondiale et la multiplication des ONG; 2) des courants politiques nouveaux (valorisant le partage du travail, le développement d'une économie solidaire, de nouvelles formes de coopération internationale, etc.); 3) des demandes de démocratisation de la part des divers mouvements sociaux (participation des travailleurs à la gestion des entreprises, participation des usagers dans les services collectifs, exigence de contrôle des populations locales sur leur territoire, mobilisation pour la protection de l'environnement, etc.). Dans cette foulée, des travaux de plus en plus nombreux mettent en lumière la **face cachée de la mondialisation** que constituent la revalorisation du **local**, les solidarités territoriales, les entreprises collectives et les nouvelles formes de coopération internationale dont celle du commerce équitable. Bien que toujours menacées de se replier sur elles-mêmes, ces contre-tendances peuvent aussi être porteuses d'une nouvelle universalité et susceptibles d'influencer, voire de transformer les institutions en place.

En effet, l'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle capitaliste de développement de l'après-guerre (le modèle fordiste et providentialiste) de même que l'effondrement de l'étatisme des pays de l'Est ou le "développementisme" des États du Sud ont fait apparaître au grand jour les faiblesses de ces voies de développement désormais datées.

Dans tout cela, les mouvements sociaux au Sud comme au Nord de même que la coopération Nord-Sud en ont subi les contrecoups en vivant depuis des temps forts d'incertitudes (Bessis, 1997). Mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est que par-delà les dites incertitudes, **la crise a libéré un espace inédit pour l'innovation et la transformation sociales, notamment dans la zone où le "social" et l'"économique" se superposent**, ce qui est le cas du commerce équitable, de l'ensemble de l'économie sociale comme des initiatives de développement local. Cette tendance nous impose manifestement de nous engager sur la voie de la réflexion et de la recherche portant sur le renouvellement de l'économie sociale au Nord et sur son émergence au Sud et, plus largement, sur le renouvellement des rapports État, marché et société civile.

Face à l'offensive néolibérale, il existe donc une perspective de travail mise en oeuvre par un certain nombre d'acteurs sur la scène internationale comme les grandes organisations syndicales et coopératives (à partir de leurs relais internationaux comme la Confédération des syndicats libres, la CISL ou l'Alliance coopérative internationale - l'ACI) mais aussi de nouveaux acteurs, notamment les groupes de femmes et les groupes écologiques, et, de nouveaux dispositifs –des réseaux internationaux d'économie sociale et de développement local- dont **le défi est de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et d'en tenir compte** pour passer du micro (du travail d'organisation au plan local) au macro qui permet d'agir sur les pouvoirs à l'échelle nationale et internationale. Plus largement, la réussite de ce type d'économie alternative, sociale et/ou solidaire dépend, en amont, de la force propulsive que lui fournissent les mouvements sociaux (associatif, de femmes, syndical, écologique, jeunes) et, en aval, de la perspective que lui procure un projet de société où démocratie et développement se conjuguent (Lévesque, 1997).

L'économie sociale (et avec elle le commerce équitable) doit d'abord être considérée comme une mobilisation sociale à partir des besoins des populations (nécessité), à partir des aspirations de ces populations à une identité propre et à partir d'un projet de société (démocratique et équitable) porté par les mouvements sociaux qui l'animent. Est-ce principalement, en dernière instance, l'expression d'une néo-philanthropie (par défaut d'État social) comme le prétendent certains ou un détournement de l'émancipation sociale (par défaut d'organisation politique de gauche) comme d'autres l'ont déjà affirmé ? À notre avis, sur la base de plusieurs travaux dont les nôtres, cette nouvelle économie sociale représente plutôt un important vivier de développement de nouvelles formes de régulation politique, d'identité et d'utilité sociale (Castel, 2002 ; Favreau et Fréchette, 2002 ; Corragio, 1999).

4. La nouvelle économie sociale dans les pays du Nord.

En effet qu'il s'agisse des "entreprises communautaires" au Royaume-Uni et au Canada, des "sociétés d'emploi et de qualification" en Allemagne, des "entreprises de formation par le travail" en Belgique, des "régies de quartier" françaises ou des "coopératives sociales" en Italie, en Suède au Royaume-Uni ou des CDÉC au Québec, ces expériences récentes de l'économie sociale au Nord sont **le produit d'une rencontre de l'association et de la coopération** (Perri et Vidal, 1994). Cette **nouvelle économie sociale** est plus ou moins proche, selon les cas, des composantes "historiques" de l'économie sociale parce qu'elle dispose, pour l'essentiel, des mêmes grands traits distinctifs par rapport à l'entreprise privée:

- a) des **finalités** qui ne sont pas de servir les intérêts de détenteurs de capitaux mais de remplir des fonctions sociales, au sens où l'activité vise à assurer viabilité économique et utilité sociale;

- b) des **acteurs** qui s'associent pour créer des entreprises qui répondent aux besoins de base d'un groupe ou d'une collectivité locale;
- c) des **structures et des règles** orientées vers la participation démocratique et qui ne répartissent pas le pouvoir en fonction du capital détenu;
- d) des **activités** de caractère entrepreneurial au sens où la production de biens ou de services se développe sur les marchés (privé ou public) permettant ainsi d'assurer aux associés d'autofinancer leur entreprise tout en misant sur l'apport des solidarités rapprochées.

De telle sorte qu'en pratique on se retrouve avec 1) des entreprises qui sont, à l'origine, des regroupements de personnes avant que d'être des regroupements de capitaux; 2) des entreprises et des organisations dont la propriété est collective, propriété des usagers et/ou des salariés; 3) des entreprises caractérisées par un fonctionnement démocratique inscrit dans un statut juridique d'association, de coopérative ou de mutuelle; 4) des entreprises dans lesquelles le patrimoine est collectif, les surplus, profits et ristournes étant de caractère inaliénable; 5) des entreprises dans lesquelles généralement on retrouve une catégorie nouvelle d'acteurs, des gens issus de milieux qui n'ont généralement pas baigné dans la culture entrepreneuriale ni dans un environnement favorable à leur participation directe sur le terrain de l'entreprise.

Tel est le **sens premier et fondamental** attribué à l'économie sociale aujourd'hui. À partir de cela, plusieurs variantes de cette définition de base sont possibles les unes insistant plus sur la dynamique organisationnelle et sur le modèle coopératif (Vienney, 1994), d'autres sur la dimension politique et sur les pratiques liées aux services de proximité (Laville, 1992 et 1994), d'autres encore sur sa contribution économique et institutionnelle (Bidet, 2000) ou sur sa contribution sociale au développement (Desroches, 1976).

Il est aussi permis, dans un deuxième temps, de pousser un peu plus loin la réflexion en mettant en relief que ces initiatives, dans certains cas, finissent par servir de **tremplins à de nouvelles formes de régulation sociale** liées au développement de la gouvernance locale, de l'aménagement du territoire et de la création d'entreprises (Lévesque, 2001 :72). Ce qui nous rapproche des travaux de la nouvelle géographie économique (Pecqueur, 2000; Demazière, 2000) autour des systèmes locaux de production, des territoires comme milieux innovateurs, etc. mais aussi des travaux de politologues sur la reconfiguration de l'État-providence (Vaillancourt, 2000).

5. Une première conceptualisation de l'économie sociale à partir de l'expérience des pays du Nord

Au Nord, **le concept est très ancien**. Il remonte, chez les économistes comme chez les sociologues, au XIX^e siècle: en économie, le concept désignera dans un premier temps une approche particulière de l'économie politique (Gide) ou une économie du social axée sur la distribution (Walras), pour “progressivement porter sur les entreprises et les organisations qui prennent en considération les questions éthiques et sociales, soit les coopératives, les mutuelles et les associations” (Lévesque et Mendell, 1999:3). En sociologie, ce concept aura de l'intérêt pour les socialistes comme Mauss et Jaurès. Weber et Durkheim y feront positivement référence mais Marx, en lutte contre le socialisme utopique popularisé par Owen, Saint-Simon, Fourier et Proudhon, aura tendance à s'en méfier. Plus tard, c'est la tendance communiste qui, plutôt que de considérer les activités économiques des coopératives, mutuelles et associations comme autant de moyens de favoriser l'“émancipation ouvrière” y verra un détournement de la lutte contre le capital. Aux yeux de ce courant, seuls les syndicats et leur parti, le parti communiste, pourront véritablement défendre la classe ouvrière. Les sociaux chrétiens et les socialistes n'en continueront pas moins de penser pertinent ce mode d'intervention. Ce qui, notamment, donnera lieu à la multiplication des mutuelles et l'influence souvent déterminante de celles-ci dans la mise en place des premiers systèmes publics de protection sociale en Europe.

Avec la crise du socialisme réel dans les pays de l'Est, avec celle de l'État-providence dans les pays capitalistes de l'Ouest, avec la crise générale des étatismes comme stratégie de développement économique et social dans les pays du Sud, mais aussi avec les aspirations de groupes sociaux à des manières différentes d'entreprendre, on assiste aujourd'hui à une **ré-invention de l'économie sociale au Nord comme au Sud** pour repenser les termes du développement économique et social sur la base d'une reconfiguration des rapports entre le marché, l'État et la société civile, notamment autour de la notion d'économie plurielle (Aznar et alii, 1997).

Pour pousser plus loin la conceptualisation entourant l'économie sociale, on peut avancer avec E. Bidet (2000), qu'après s'être alimentée au XIX^e siècle à des sources intellectuelles et politiques diverses: des socialistes utopiques, des chrétiens sociaux, des libéraux, des coopérativistes ou encore des socialistes, au XX^e siècle, les approches de l'économie sociale se sont précisées pour arriver jusqu'à nous (années 80-90), **en faisant de l'économie sociale un secteur économique spécifique**. C'est dire par là que tout un pan de l'économie a pris ses distances ou s'est démarqué des lois du marché et de la régulation publique en se positionnant dans “un mode de production et d'affectation des bénéfices” qui lui est propre et en mettant

en oeuvre des principes d'organisation où “la non-domination du capital se traduit dans les statuts” de ces entreprises. C’est dans cette foulée qu’on retrouve notamment les derniers travaux de Demoustier (2001).

Une seconde approche dite d’économie solidaire s'intéressera davantage à l'économie sociale émergente, instituante plutôt qu'instituée en mettant l'emphase **sur son utilité sociale et sa dimension politique** plus que sur sa capacité de produire même autrement. Ici la question posée renvoie au rôle et à la légitimité de ces initiatives à côté de l’État et du marché, voire même contre ces derniers, initiatives souvent mieux placées pour répondre aux nouvelles demandes sociales, pour créer du lien social et pour contribuer à créer de nouvelles régulations sociales (Defourny, Favreau et Laville, 1998; Lipietz, 1996 et 2001).

Mais y a-t-il véritablement un espace pour ce type d’initiatives à côté du marché et de l’État ? Dans une approche comme dans l'autre, la proposition sous-jacente réside dans **l'existence d'un espace inédit d'innovation sociale** au coeur de la crise de la société salariale et des étatismes industriels, espace éclipsé pendant la période des “Trente Glorieuses”. Le marché et l’État demeurent insuffisants pour trouver des réponses aux problèmes actuels (montée de l'exclusion, bureaucratisation du service public...), pour repérer les nouveaux besoins sociaux mais aussi pour faire émerger de nouvelles formes d'organisation de l'entreprise répondant mieux aux aspirations de ses travailleurs et de nouvelles formes de gouvernance territoriale prenant mieux en compte les aspirations des populations.

Ce secteur, institué ou instituant (pour reprendre les termes de Desroche) est-il important? Économiquement parlant, il n’est pas un poids lourd. Il ne représente que 8 % de l'économie des pays développés en termes d'emplois (CIRIEC, 2000)⁵. À une différence près et elle est majeure : les services dans des secteurs aussi stratégiques que l'éducation et la santé, les services sociaux, l'environnement ou la culture sont occupés par l'économie sociale, souvent à plus de 50% (Salamon et Anheir 1998). Sans compter qu’au plan social et sociopolitique, dans plusieurs sociétés, surtout au Sud, des régions entières ou des communautés locales devenues incertaines de leur avenir, vont pouvoir continuer d'avancer plutôt que de stagner, voire même décliner. Palliatif diront alors certains, plutôt fer de lance dirions-nous !

6. La nouvelle économie sociale dans les pays du Sud : une nouvelle contribution

Au cours des dernières décennies, avec l’aggravation de la crise économique et la mise en oeuvre des réformes économiques dans la plupart des pays d’Afrique, d’Amérique latine et d’Asie, les phénomènes de pauvreté et d’exclusion sociale ont pris une ampleur considérable. La restructuration obligée des États

(par les programmes d'ajustement structurels du FMI) et la contraction induite des dépenses publiques ont conduit les pouvoirs publics à diminuer la part des budgets nationaux consacrée aux services sociaux de base, de sorte que des secteurs essentiels au développement à long terme - tels que l'alimentation, la santé et la sécurité sociale, l'éducation et l'habitat – se sont vus fortement menacés. **Une partie croissante de la population a basculé dans les activités informelles** (qui forment aujourd'hui dans la plupart des pays du Sud 50 à 70% de l'économie) et se trouve de ce fait quasiment exclue des circuits économiques et sociaux traditionnels qui, il n'y a pas si longtemps, produisaient, à l'aide des États, des services collectifs de base qui se voulaient accessibles à tous.

La marge de manœuvre des États des pays du Sud, dans leur fonction de redistribution, a été réduite à sa plus faible expression. Les populations de ces pays se retrouvent ainsi plus que jamais contraintes de développer elles-mêmes de nouvelles formes de solidarité et d'entraide, économiques et sociales tout à la fois, afin de résoudre les problèmes les plus cruciaux auxquelles elles sont confrontées. C'est pourquoi, depuis plus ou moins deux décennies, nous assistons à un véritable foisonnement **d'organisations économiques populaires** dans le sillage des mouvements paysans et ouvriers, des mouvements de développement local et communautaire, souvent dans le creuset des activités de l'économie informelle. Ces organisations se développent sans guère compter, du moins à court terme, sur l'intervention publique et s'inspirent généralement d'initiatives et de pratiques préexistantes.

Bien que nombre d'entre elles soient longtemps restées dans l'ombre, en raison notamment de leur caractère généralement très localisé, ces nouvelles formes de solidarité commencent progressivement à être considérées comme un point d'ancrage essentiel pour un développement économique durable. Dans les zones rurales et urbaines, à côté des structures publiques et du secteur privé, se développent une multitude d'organisations (coopératives, mutuelles, associations, regroupements villageois, groupes de solidarité sociale, etc.) qui cherchent à se construire un réel pouvoir économique et une influence plus marquante dans la vie publique. C'est dans ce sens que l'on parle volontiers, à l'heure actuelle, de l'"émergence" d'une économie populaire, sociale et solidaire dans les pays du Sud laquelle, à bien des égards, s'apparente à l'économie sociale des pays du Nord (Favreau et Fréchette, 2002).

7. Économie sociale et solidarité internationale: l'économie sociale, un concept fédérateur

Les expériences que nous avons observé depuis une dizaine d'années et les études de cas que nous avons menées au Nord comme au Sud révèlent une économie sociale enfin sortie de son éclipse de plusieurs décennies. De plus, comme le suggère Fall pour l'Afrique, le concept d'économie sociale peut s'avérer

fédérateur de nombreuses initiatives issues de l'économie populaire, du secteur informel, de mouvements associatifs, de syndicats, d'ONG, d'Églises, etc. mais qui évoluent ou évoluaient jusqu'à maintenant en rangs dispersés (Fall, 2001 ; Favreau 2000). Fédérateur par son **approche transversale** (par-delà les secteurs, se regrouper sur une base territoriale commune), par son caractère **inclusif** (des initiatives bien organisées sous forme de mutuelles, d'associations ou de coopératives mais aussi des initiatives plus informelles), fédérateur aussi par le **projet d'économie politique** dont il est porteur c'est-à-dire une démocratisation du développement et une redistribution de la richesse produite.

Pour ce qui est du Québec, le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), en collaboration avec les différents circuits de l'économie sociale québécoise, dans la foulée de la Rencontre internationale qu'il a organisée à Québec en 2001, participe sans doute de cette hypothèse d'une économie sociale fédérative regroupant ces organisations et entreprises ayant développé elles-mêmes un volet international ou ayant une mission de coopération internationale comme c'est le cas des OCI⁶.

8. L'économie sociale québécoise, une composante de l'“autre mondialisation”?

Les grands enjeux de la période actuelle sont la pauvreté, l'environnement et la non-régulation de la mondialisation. En d'autres termes, cela signifie de s'attaquer en premier lieu à la **mutation de l'emploi, du travail et de la protection sociale**. L'économie sociale et solidaire, par des mutuelles ou par des entreprises créées dans tous les secteurs d'activités où elle peut trouver une niche, crée de l'emploi, favorise la coopération dans le travail et introduit là où elle est présente des mesures de protection sociale.

D'autre part, l'économie sociale et solidaire s'investit dans la protection **de l'environnement** par l'intermédiaire de certaines initiatives économiques, par exemple de commerce équitable ou par le développement d'entreprises dans le secteur de la récupération et du recyclage. Finalement, **la mondialisation** en cours appelle aussi **de nouvelles formes de régulation** telles des nouvelles gouvernances locales, des politiques pour réglementer à nouveau les échanges financiers au plan international (taxe Tobin...), des nouvelles formes d'échange au plan commercial (commerce équitable..).

En s'emparant de ces enjeux, l'économie sociale et solidaire, et avec elle, le commerce équitable, participe de facto d'une “autre mondialisation”. À cet égard, elle a des lettres de créance ici et là dans différents secteurs de l'économie. Elle est créatrice d'emplois, de lien social, d'espaces démocratiques par son mode d'organisation socio-économique, entrepreneurial et associatif. L'économie sociale et solidaire, par-delà ses dispositifs organisationnels spécifiques (mutuelles, associations et coopératives), est souvent soutenue

par des mouvements sociaux en amont et en aval et s'inscrit dans une vision du développement qui est solidaire et plurielle. L'économie sociale et solidaire dispose d'un financement propre : la mobilisation de capital à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale pour la soutenir est un nerf de la guerre (caisses d'épargne et de crédit, fonds de garantie de prêts, placements éthiques, micro-crédit...). L'économie sociale et solidaire à l'échelle planétaire s'inscrit dans un indispensable réseautage d'ONGD, des mouvements et d'organisations et dans d'aussi indispensables démarches partenariales avec les pouvoirs publics et des institutions internationales. Ce qui suppose cependant la réalisation constante de quelques **conditions générales** pour exercer une fonction de **levier** de changement et de développement :

D'abord, l'inscription plus explicite de ses actions dans la montée d'une société civile mondiale et d'un nouveau contrat social. Ensuite, une volonté politique plus affirmée des pouvoirs publics et des ONG d'envergure internationale en faveur de l'économie sociale et solidaire et de la maîtrise des forces du marché. Enfin, troisième condition, une plus grande complicité des porteurs de projets au Nord comme au Sud qui ont en commun: a) un adversaire, la mondialisation modelée sur le néolibéralisme; b) un objectif, la réponse à des problèmes économiques et sociaux qui, au Nord comme au Sud, sont par nature apparentés. En ce sens ne voit-on pas nombre d'expériences du Sud reprises par le Nord et même s'épauler mutuellement. Les tontines africaines, le crédit rural à l'indienne (la Grameen Bank) ou les cuisines collectives latino-américaines constituent autant d'exemples récents de cette tendance.

Pour certains, le pessimisme peut prévaloir : que sont vraiment ces pratiques d'économie sociale, même propulsées par des mouvements sociaux? Leur impact n'est-il pas relativement négligeable étant donné les blocages structurels tels la dette internationale ou des régimes politiques autoritaires toujours en place en maints endroits? Les conditions ci-haut mentionnées ne sont-elles pas des vœux pieux ? C'est une erreur de perspective de poser ainsi le problème. Le travail de soutien à des initiatives de cet ordre doit être évalué comme **une action de développement au long cours**. S'il peut y avoir échec relatif à court terme, on peut cependant parler de réussite à long terme en ce sens que des portions significatives des couches populaires entrent dans une dynamique de transformation de leurs conditions et de leur pouvoir social:

“(...) like the War on Poverty (...) although community development may have failed in the short run, it actually was successful in the long run (...). It was the beginning of political and economic claims by rural people and the lower classes(...) with the result that the welfare of the lower classes has become a permanent part of the political and economic agenda” (Voth, 1989: 299).

Face à la dimension macro-sociale et mondiale de la pauvreté, les pratiques dont nous avons parlé jusqu'à maintenant peuvent sembler insignifiantes; face à la puissance des pouvoirs en place, l'autonomie d'intervention de ces initiatives peut avoir l'apparence de l'absence de pouvoir ; face à la solidité apparente des projets étatiques, l'innovation et l'expérimentation peuvent présenter un visage trop provisoire.

La réponse que l'on peut fournir, à partir de l'expérience sur le terrain et des bilans qui en découlent, est la suivante: les dirigeants des mouvements (coopératifs, de femmes, associatifs, etc.) travaillent de plus en plus au regroupement des communautés locales en fédérations, tentent d'opérer des jonctions à l'échelle nationale, font émerger des réseaux nationaux et développent des mises en commun et des concertations avec des organismes de coopération internationale (OCI) des pays du Nord, **lesquelles se répercutent de plus en plus jusqu'à l'ONU**. Nombre de ces initiatives, comme on l'a vu, s'inscrivent dans des réseaux internationaux. L'état actuel des forces et des mobilisations en cours ne peut être sous-estimé ni sur le plan politique, ni sur le plan économique. À ce chapitre, comme nous l'avons vu, **le défi est de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et de savoir changer d'échelle d'action** en passant du micro, c'est-à-dire de la gouvernance locale, au macro pour peser sur les politiques globales.

Repères bibliographiques

- ALLIANCE (1997), *Alliance pour un monde responsable et solidaire*, Éd. Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH), Paris/Lausanne.
- ASSOGBA, Y. (1997), "Mouvement paysan et développement du tiers-monde: le cas de l'Afrique francophone" dans Klein J.-L. *Au delà du néolibéralisme, quel rôle pour les mouvements sociaux*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- AZNAR, G, CAILLÉ, A., LAVILLE, J.-L. et ali. (1997), *Vers une économie plurielle*, Syros, Paris.
- BARRAT BROWN, M. et S. ADAM (1999), "Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud" dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, p. 105 à 123.
- BESSIS, S. (1997), "Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux des années 90", revue *Tiers-Monde*, numéro 151, Paris.
- BIDET, E. (2000), "Économie sociale : éclairage sur un concept méconnu", revue *Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2.
- CIRIEC (2000), *Les entreprises et organisations du troisième système Un enjeu stratégique pour l'emploi*. CIRIEC, Université de Liège, Liège.
- CASTEL, O. (2002), *Le Sud dans la mondialisation : quelles alternatives ?*, La Découverte, Paris.
- COMEAU, Y., L. FAVREAU, B. LÉVESQUE et M.MENDELL (2001), *Emploi, Économie sociale et développement local : les nouvelles filières*, PUQ, Sainte-Foy, Québec.
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.
- DEFOURNY, J., FAVREAU, L. et J.-L. LAVILLE (1998), *Insertion et nouvelle économie sociale : un bilan international*, Desclée de Brouwer, Paris.
- DEMAZIÈRE, C. (dir.) (2000), *Entreprises, Développement économique et espace urbain*. Éditions Economica, Paris.
- DEMOUSTIER, D. (2001), *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Alternatives économiques/Syros, Paris.
- DESROCHE, H. (1976), *Le projet coopératif*, Éditions ouvrières, Paris.
- DEVELTERE, P. (1998), *Économie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- FALL, Abdou Salam (2001), "L'économie sociale et solidaire et les mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest". Conférence dans le cadre de la 2^e Rencontre internationale d'économie solidaire, octobre 2001, Québec.

- FAVREAU, L., LACHAPELLE, R. et J.-F. LEMAY (2003), *L'économie sociale et solidaire, une perspective Nord-Sud*. GESQ, Québec, Canada, 2003, 48 pages (disponible à la CRDC).
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*. PUQ, Québec.
- FAVREAU, L. (dir.) (2000). "Économie sociale, coopération Nord-Sud et développement", *Économie et Solidarités*, vol. 31, numéro 2, Presses de l'Université du Québec.
- GUESLIN, A. (1998), *L'invention de l'économie sociale, idées, pratiques et imaginaires coopératifs et des mutualistes dans la France du XIXe siècle*, Économica, Paris.
- LAVILLE, J.-L. (dir.) (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LÉVESQUE, B. et M.MENDELL (1999), *L'économie sociale: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*, Cahier de recherche du CRISES #9908, UQAM, Montréal.
- LÉVESQUE, B., G.-L. BOURQUE et É. FORGUES (2001), *La nouvelle sociologie économique*. Desclée de Brouwer, Paris.
- LÉVESQUE, B. (1997), "Démocratisation de l'économie et économie sociale" dans Laflamme et al., *La crise de l'emploi: de nouveaux partages s'imposent*, Presses de l'Université Laval, Québec.
- LIPIETZ, A. (1996), *La société en sablier (le partage du travail contre la déchirure sociale)*, La Découverte, Paris.
- LIPIETZ, A. (2001), *Pour le tiers secteur. L'économie solidaire : pourquoi et comment*. La Découverte/La Documentation française, Paris.
- OCDE (1996), *Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, OCDE, Paris.
- ORTIZ, H. (1994), *Las organizaciones economicas populares (semillas pequenas para grandes cambios)*, Servicios Educativos El Agustino, Lima.
- ORTIZ H. et I. MUNOZ (1998), *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, GES/CEP, Lima, Peru.
- PECQUEUR, B. (2000), *Le développement local*. Syros, Paris.
- PERRI 6 et I.VIDAL, I. (1994), *Delivering Welfare*, CIES, Barcelone.
- PETRELLA, R. (1997), *Économie sociale et mondialisation*, SUCO, Montréal.
- RIFKIN, J. (1995), *The End of Work. The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era*, New York, Putnam's Son, 350 p.
- Rouillé d'Orfeuil, H. (2002), *Économie, le réveil des citoyens (les alternatives à la mondialisation libérale)*, Alternatives économiques/Syros, Paris.

SALAMON L.M. et H. K. ANHEIER (1998), *The Non Profit Sector in the Developing World*, Manchester University Press, Manchester and New York.

VOTH Donald E. et Brewster Marcie (1989). "An overview of international community development" dans Christenson J.A. et Robinson J.W. *Community development in perspective*, Iowa State University Press, Iowa, 280-306.

Sites en économie sociale et en développement local

www.uqo.ca/crdc-geris/

Site de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) et du Centre d'études et de recherches en intervention sociale (CÉRIS) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Regroupement d'une dizaine de chercheurs de l'UQO dans différentes disciplines, notamment la sociologie, les sciences politiques, la géographie, le travail social et les relations industrielles. Des professeurs d'autres universités (au Québec, en Europe, en Afrique et en Amérique latine) y sont associés. Abrite la rédaction de la revue *Économie et Solidarités*.

www.unites.uqam.ca/crises

Site du Centre interuniversitaire de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises privées, publiques et d'économie sociale (CRISES), foyer de recherches et d'analyses en économie sociale depuis plus de 10 ans. Regroupe une vingtaine de chercheurs et une centaine d'étudiants de 2e et 3e cycle de sept universités du Québec.

www.unites.uqam.ca/ciriec/

Site du CIRIEC Canada, foyer animateur d'une association regroupant chercheurs et organisations d'économie sociale. Le CIRIEC Canada fait partie d'un réseau international de recherche en économie publique et en économie sociale (surtout européen).

www.uqo.ca/ries2001

Site des rencontres internationales sur la globalisation de la solidarité, site démarré à l'occasion de la tenue à Québec en octobre 2001 de la 2^e rencontre internationale d'économie sociale et solidaire laquelle réunissait quelques 400 personnes en provenance de 40 pays sur des objectifs de consolidation des réseaux d'économie sociale et solidaire à travers le monde. Ce site informe notamment sur des dizaines d'expériences à travers le monde et diffuse un document de travail sur la conjoncture internationale intitulé *Résister et construire*.

